

Conseil d'école du mardi 23 mars 2021
Réalisé en visioconférence en raison du covid.

Connectés :

Parents d'élèves : Mmes Duguet et Renoux, M. Goubin

Enseignants : M Dubois,(Directeur), Mme Dubois, M Girauldon, . **RASED :** excusé

Mairie : Mme Pascaud (Maire) Mme Léger,

DDEN : M Beauvillain

Excusés : Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale M. Durand, M. Léger (ALSH)

ORDRE DU JOUR

Suivi des effectifs

- Annexe 1 : fiche suivi des effectifs et répartition au 23/03/21 : 192 élèves à l'école (Moyenne 24/classe)
- Quelques mouvements constatés : 1 enfant parti faire classe à la maison qui reviendra l'an prochain en présentiel, 1 déménagement sur Cheillé, 1 changement de résidence en début d'année, 2 arrivées en novembre et janvier.
- Il y a toujours : 3 classes à 25 élèves, 3 à 24, 1 à 23 et 1 à 22 et toujours nos 3 cours doubles
- L'an prochain, 191 prévus (moyenne 23,87) mais.....8 voire 10 en plus avec la classe ULIS qui s'installe à la rentrée 2021. Soit un effectif total qui monterait potentiellement 200 élèves.

Suivi des projets pédagogiques

Peu de projets organisés en raison des restrictions sanitaires.

- Le Vendée Globe a été suivi dans plusieurs classes de façon soutenue. (vidéos et documents du site dédié, suivi quotidien des skippers et skippeuses sur carte avec les coordonnées géographiques, études de différents thèmes liés à la mer, la course)
- Le concours national des Petits Champions de la Lecture, réservé aux cm² est toujours en cours : nos 2 championnes locales attendent le résultat du jury départemental en avril.
- Le concours international « Kangourou » vient de se dérouler pour les élèves du CE2 au CM2 : 3€/enfant pris en charge par la coopérative scolaire.
- Les CE2 de Mme Barete se rendront au château de Candé 8 avril avec l'association « L'arbre Voyageur » pour étudier le milieu local (forêt, landes, animaux...) coût : 160€ pour le bus.
- Un projet Roller est initié pour 3 classes (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2) en mai avec intervention de M. Savary, professionnel de la discipline et employé communal.
- Une intervention ping-pong pour 5 classes (CE2---CM2) en juin-juillet avec un intervenant et la collaboration du club local.
- Une offre similaire pour du tennis nous a été proposée, mais encore pour les grands. C'est en cours de réflexion pour 2 classes CM1 et CE2/CM1.
- Les Chorales semblent ne pas pouvoir avoir lieu comme traditionnellement avec tout le public mais nous prévoyons de nous produire dans la cour pour que chaque classe présente aux autres le fruit de son travail de l'année avec M. Sècheppet. Ce pourrait être filmé, enregistré pour donner un aperçu aux familles... nous y réfléchissons.
- Le travail sur l'Education au Développement Durable en vue d'une labellisation est en cours jusqu'à une présentation des réalisations de tous en mai.
- La réflexion engagée avec la municipalité sur la création d'un Conseil Municipal des Jeunes nous permet de prévoir la mise en place de ce projet l'an prochain. Il convient effectivement d'organiser cela posément, sans précipitation et sur le long terme pour que les enfants (et familles) volontaires ou intéressés s'engagent sérieusement.
- La piscine étant de nouveau ouverte aux scolaires, nous attendons les modalités de réengagement dans le dispositif. La période 4 devait voir les CE1 et CE2 s'y rendre.
- L'équipe n'est pas hostile à une sortie éventuelle de classe en fin d'année en cas d'allègement effectif du protocole sanitaire.

Points divers :

- L'Allemand que l'on proposait depuis quelques années aux CM2 avec le concours de Mme Dubois, ne pourra se mettre en place cette année du fait des restrictions sanitaires qui nous interdisent le brassage d'élèves dans une même classe.
- Les Photos de classes pourraient se faire en avril/mai. C'est en cours d'organisation avec Jean Yves, notre photographe habituel qui ferait le même jour les individuelles et les classes. Le souci est dans la gestion des paiements, une coopérative scolaire ne pouvant gérer les photos individuelles.
- Exercices PPMS et incendie: De prochains exercices sont prévus en mai → incendie et risque majeur-évacuation
- Absences : Il est rappelé l'obligation scolaire du fait de l'observation récente d'une augmentation des congés pris sur le temps scolaire, ou d'absences non justifiées, et parfois non prévenues.

Nous rappelons qu'il est obligatoire de prévenir l'école et de mettre un mot dans les cahiers au retour de l'enfant.

-Les inscriptions pour l'an prochain des futurs CP et nouveaux élèves se feront dès le 17 mai. Une visite de l'école aura lieu le 3/07/21 à 11h. (Si le protocole est simplifié)

-La visite et la présentation du collège ont été annulées. Mais une réflexion est en cours sur les moyens de présenter quelque chose aux familles et aux futurs 6èmes: correspondance, visio-conférence, webdoc ...les familles seront tenues au courant.

-Les généreux donateurs pour la coopérative scolaire sont chaleureusement remerciés.

Perspectives pour l'an prochain

- Les effectifs prévus pourraient se présenter comme suit: 40 CP, 41 CE1, 34 CE2, 40 CM1, 37 CM2 → 192 donc 24 de moyenne + la classe ULIS avec la première année 8 élèves relevant de la MDA (ex-MDPH) prévus sans l'assurance qu'ils ne seront pas plus. Le nombre est limité à 12 par la suite. Avec un poste d'enseignant spécialisé (coordonnateur) et une AESH pour la classe.

- La décharge de direction passerait à 2 jours et Mme Lavarenne garderait son poste à l'école (partagé avec l'école de Thilouze)

- Le réseau resterait inchangé : 1 enseignante E, 1 psychologue scolaire.

→Soit un total de 10 enseignants chargés de classe, 2 AESH, 2 personnels RASED.

Relations avec la mairie

-Il existe des entrevues régulières avec Mme Anne Léger et Mme Emilie Renaud pour des points sur le fonctionnement, le budget, les travaux et les perspectives, ainsi que quand une situation nécessite une discussion urgente.

-Vendredi dernier, une réunion avec Mmes Pascaud et Léger a eu lieu pour discuter du budget, faire un point sur le matériel et la nouveauté de l'an prochain : une ouverture de classe ULIS.

→mobilier : un petit pécule (400€) doit être alloué pour acheter quelques meubles de classe en avril après vote du budget.

→informatique : Il y a toujours des problèmes de connexion (réseau) et la maintenance des PC de la salle informatiques et de la classe mobile (mise en réseau) reste en attente afin d'optimiser le matériel - 2 nouveaux portables sont prévus pour les classes qui n'en ont pas. Le renouvellement des vidéoprojecteurs devient urgent car 2 classes ont perdu le leur depuis les vacances d'hiver.

→budget projets pédagogiques : Le montant est maintenu : environ 690 € par classe (28€/enfant) en rapport avec les projets qui sont proposés. En cas d'empêchement de réalisation, possibilité nous est offerte de les allouer ailleurs.

→ULIS : Un entretien entre l'IEN de la circonscription et la Mairie est advenu durant les congés d'hiver puis un autre a suivi la semaine dernière avec le directeur de l'école Descartes pour présenter/proposer la création de la classe ULIS.

→Ceci implique un budget pour du matériel et des équipements spécifiques ainsi qu'un impact humain car les enfants seront usagers de la cantine et peut-être du périscolaire.

Intervention de Madame la maire :

La création d'une classe ULIS correspond à une décision de l'académie qui en crée 2 dans le département (La Riche et Azay). Les besoins sont importants et la situation centrale d'Azay le Rideau ainsi que la classe libre au sein de l'école ont pesé dans la balance. Les enfants qui en bénéficieront, qui ne sont pas forcément d'Azay, mais aussi pouvant provenir d'un secteur étendu, verront ainsi la longueur de leur déplacement réduite par rapport aux autres possibilités qui leur étaient offertes auparavant (Langeais, Beaumont en Véron, Chinon, Joué lès Tours...) C'est une richesse pour les enfants « ordinaires » de rencontrer et de côtoyer d'autres enfants qui ne vivent pas les mêmes expériences, affichent un handicap plus ou moins contraignant. Cela participe de la socialisation de tous et de l'acceptation de la différence.

Ces enfants bénéficieront de soins au sein de l'école (Sessad) avec des professionnels qui se déplaceront et auront besoin d'un lieu pour suivre leur patientèle scolaire.

Une réflexion à ce sujet a eu lieu en Mairie pour s'assurer que tout était possible pour accueillir cette classe dans de bonnes conditions. Les ajustements se feront au fur et à mesure.

- C'est à l'évidence une belle opportunité pour ces enfants et peut aussi l'être pour les adultes de l'école. Néanmoins quelques craintes persistent sur les modalités précises de la mise en œuvre de ce dispositif qui évolue beaucoup depuis des années.

→matériel, moyens humains sur la pause méridienne, inclusions des enfants à profils particuliers, enseignant en charge de la classe, future éventuelle augmentation des effectifs nécessitant une ouverture de classe : où la mettre ?

La Mairie assure qu'une information sera faite aux personnels de la pause méridienne et que des échanges réguliers auront lieu.

Le projet d'installer l'ALSH près de l'école pourrait être une occasion de bâtir une classe supplémentaire si besoin.

La vigilance sera également de mise du côté des enseignants sur les temps de récréations auxquels participera l'enseignant coordonnateur.

- Budget du rased → Il devrait être mutualisé avec les autres communes où le réseau d'aide intervient selon les besoins/demandes de celui-ci. Cela se ferait au prorata du nombre d'élèves pris en charge. Décision vers le mois de juin.

- Philippe Sècheppet peut faire valoir ses droits à la retraite en janvier 2022. Une réflexion est engagée pour qu'il termine l'année qui sera débutée, en accord avec la mairie. Il conviendra ensuite de reconduire le dispositif avec un autre intervenant musique dont la recherche pourra débiter l'an prochain.

- Les travaux d'urgences sont toujours réalisés rapidement (L'école remercie les services administratifs et techniques pour leur efficacité et leur réactivité (réparations d'urgence, salage, ventilation, plomberie, porte-manteaux ...))

- Martine Guion est en arrêt en ce moment et en avril. La BCD ne peut donc plus être utilisée dans les mêmes mesures avec des mini groupes autonomes, ni pendant les récréations.

-Impact de la Covid19 ? →L'école est passée quelque peu au travers de l'épidémie pour le moment. Seules quelques familles ont été touchées sans trop impacter la présence des enfants à l'école. (2 cas d'enfants touchés seulement)

Questions des parents (Annexe 2)

1/ Pour la Mairie : comportement d'enfants violents, incivilités et brimades sur le temps de cantine.

Le directeur stipule que, comme dans beaucoup d'écoles, les enfants souffrent de ne pas bénéficier de toute la cour, ni de tous leurs camarades. Le port du masque, les passages répétés aux sanitaires, les règles plus strictes et le climat anxieux ambiant un peu partout dans leur entourage font que les esprits s'échauffent plus vite, que les enfants s'énervent plus et réagissent plus fortement aux stimulations. Il en résulte parfois des moments de tensions, des bagarres, des agitations récurrentes, de la fatigue. Il y a également certains enfants qui peuvent avoir des comportements bagarreurs sans pour autant que cela soit lié à l'atmosphère ambiante, comme il peut y en avoir chaque année. Nous restons vigilants et traitons les situations quand elles surviennent ou quand on est prévenu. Nous insistons aussi auprès des enfants victimes pour les inciter à dire les choses le plus rapidement possible à un adulte (surveillant, enseignant ou parent) afin que les situations ne durent pas et ne prennent pas trop d'ampleur, au risque qu'il soit trop tard quand nous intervenons. Nous répétons qu'il faut, en cas de doute ou d'incompréhension, demander un rendez-vous pour éclaircir les choses et dissiper tout malentendu au plus tôt.

Quand le terme de « harcèlement » est prononcé par un parent élu lors de la discussion, la municipalité s'émeut, ce qui est légitime et promet de voir ce qu'il en est à l'avenir pour faire la lumière sur une éventuelle existence de harcèlement à l'école, ce qui n'est pas signalé dans les mots fournis.

2/ Pour la Mairie : cantine et qualité des repas en baisse ?

La cheffe est nouvelle depuis cette année mais c'est toujours la même société (API) qui gère les repas. Les circuits courts doivent être privilégiés et la mairie promet qu'elle rencontrera bientôt le personnel pour faire un point sur la provenance des produits. Les contrôles microbiologiques ont été réalisés à plusieurs reprises et ont tous montré une qualité d'hygiène et de salubrité satisfaisante. (cf annexe 3)

3/ Pour école/mairie : matériaux « arrachés » à la cour et mal utilisés- Jets de projectiles.

La vigilance est de mise dans la cour mais les enfants parviennent toutefois à jouer avec la terre pour fabriquer des petites cabanes, parcours de billes etc. en toute sécurité. Certains enfants en profitent pour arracher de gros cailloux, ramasser ou prendre de gros morceaux de bois. Nous l'interdisons mais parfois, cela est fait dans notre dos ou en cachette. Nous redoublerons de vigilance et interdirons à l'avenir de jouer avec la terre. Les services techniques seront mis à contribution pour « nettoyer » la cour et enlever ce qui pourrait se révéler dangereux.

Pour ce qui est des échanges de mots ou de projectiles avec les collégiens, nous allons nous rapprocher de l'équipe administrative pour voir ce qui peut être envisagé : surveillance accrue, occulter les parties grillagées libres de haies et empêcher ainsi les altercations à distance.

4/ Pour école : Photos de classe : voir plus haut.

5/ Cantine : protocole retenu pour le service des plateaux.

Le personnel est respectueux du protocole sanitaire en vigueur. La mairie étudie s'il est possible de mettre ce protocole en ligne sur notre site pour une information transparente.

6/ Ecole surveillance, comportement et mesures prises.

La cour est « divisée » en 3 parties. La cour du haut avec les CP et CE1. Les cours du milieu et du bas comportent 2 ou 3 classes avec les CE2, CM1 et CM2 et nous changeons les répartitions chaque période pour que les « mini-groupes » puissent être avec tous leurs camarades de classe d'âge au moins une fois dans l'année. Les limites sont matérialisées par des lignes orange peintes au sol.

Lors des récréations « scolaires » il y a au minimum 2 enseignants dehors (souvent 3 ou 4) et 2 dans le hall (idem). Les comportements à risques sont réprimandés. Nous nous déplaçons pour vérifier que tout se passe bien. Les comportements perturbateurs ou violents sont punis par un déplacement du ou des enfants dans le hall, assis en attendant d'être « dépunis ». Selon la gravité du comportement, il peut y avoir punition écrite (règlement, excuses, TIG...) et mot dans le cahier le cas échéant. Il en va de même lors de la pause méridienne.

7/ Pour preuve de notre vigilance des remerciements sont adressés à Mme Deprédurand pour une action rapide envers une famille.

8/ Rentrée 6^{ème} : informations et visite. L'équipe administrative du collège réfléchit actuellement à diverses modalités d'informations des familles des futurs élèves de 6ème. Les réunions en présentiel étant annulées, il pourra s'agir de web-documentaires, de visio-conférences. Pour ce qui est de l'information des élèves eux-mêmes, des visio-présentations, pourront également être programmées permettant des échanges entre CM2 et 6èmes. C'est à l'étude.

Prochain conseil d'école jeudi 24 juin, 18h

Vu, les secrétaires de séance

Mme Barete Emilie

Vu, le directeur

M. Dubois Vincent